



Plan national du développement
 Opérationnalisation du
 document prévue pour
 juin 2018

PAGE 5



ETRANGER



Bénin / Boucle ferroviaire
 Cotonou-Niamey

Talon va confier le
 projet aux Chinois

Le président béninois Patrice Talon a demandé au groupe français Bolloré et à son concurrent béninois Pétrolin de se "retirer" d'un grand projet de chemin de fer : un nouveau rebondissement dans ce dossier bloqué depuis des années dans un imbroglio judiciaire.

PAGE 4

MARINE



Lutte contre les stupéfiants

Opération anti-drogue
 au large du Togo

L'exercice annuel et multinational de sécurité maritime baptisé 'Obangamé Express 2018' (Mettons-nous ensemble en langue Fang), a débuté jeudi.

PAGE 11

Télé réalité

La 2ème phase
 du casting de
 l'émission «
 Beauté nature»
 lancée

PAGE 9



Dépollution du paysage des réseaux sociaux au Togo
 Le gouvernement
 à l'écoute de sa
 société civile

Aujourd'hui, avec la prolifération de l'usage d'internet et des réseaux sociaux plus particulièrement, des utilisateurs s'octroient des libertés de communiquer à travers des publications dont le contenu est parfois contraire au bien-être et la cohésion nationale. Le gouvernement togolais, au terme du Conseil des ministres du mercredi dernier veut réguler le secteur dans le souci de limiter ...

PAGE 3

EDITO

Ethique et déontologie sur les réseaux sociaux

Le Togo veut réguler ces nouveaux territoires d'expression que représentent les réseaux sociaux. Cela est de bonne guerre. Car ces nouveaux champs de rencontres, d'échanges, de partages...et donc de communication, avec toute la force et la puissance qu'ils possèdent de nos jours, semblent ne pas avoir de censeur et vivent dans une « joyeuse et jouissive anarchie ». Résolu à aller à cette régulation, le gouvernement togolais a écouté au cours de sa réunion mercredi dernier, une communication traitant de la régulation des réseaux sociaux. Selon le gouvernement, « la prolifération des discours de haine (hate speech) et des fausses informations...

PAGE 3

Finances

Le Togo prépare son entrée
 officielle au Fonds Africa 50

Le Conseil des ministres s'est réuni mercredi 21 mars 2018 au Palais de la Présidence à Lomé sous la direction du Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé.

PAGE 3





SOMMAIRE

France
Sarkozy clame son innocence, l'interprète de Kadhafi confirme les soupçons



P 4

Concours « Meilleurs entrepreneurs du Togo » édition 2017
Les gagnants reçoivent les chèques définitifs



P 5

Musique
Almok sort un nouveau single !



P 10

Portrait
Capitaine Marius, des récitals d'école à l'artiste confirmé



P 10

Journée mondiale de l'eau
La réponse de l'accès à l'eau se trouve dans la nature



P 11

Economie numérique

La signature électronique est désormais possible au Togo

Le Conseil des ministres du mercredi 21 mars dernier a annoncé l'entrée en vigueur des signatures électroniques. C'était par le biais d'un décret portant réglementation des transactions et services électroniques au Togo.

Le décret portant réglementation des transactions et services électroniques au Togo traite de plusieurs autres questions essentielles pour le développement du numérique. Il vient renforcer l'arsenal juridique du Togo en la matière. Concrètement, les questions abordées sont relatives aux conditions de la reconnaissance juridique des certificats et signatures électroniques

émanant de pays tiers ; aux conditions d'exercice des prestataires de services de confiance ; aux dispositions relatives à la signature et au certificat électronique ; aux informations à mettre à la disposition de la clientèle sur les personnes qui exercent une activité de commerce électronique ; aux informations à mettre à la disposition du public par les éditeurs de service de communication au public en ligne ; aux données de nature à

permettre l'identification de quiconque a contribué à la création du contenu ou de l'un des contenus des services des prestataires ; et à l'autorité de certification. Cette mesure devrait accélérer les échanges de documents et d'informations entre les administrations publiques, avec à la clé un gain temps considérable dans le traitement. Si son impact sur le commerce en ligne



Dessin illustratif d'un homme qui signe une commande en ligne

est déjà connu, avec la dématérialisation de procédure de création d'entreprise, la formalisation des entreprises franchit un autre cap. Une aubaine pour les notaires, acteurs du e-commerce, de l'administration publique, et des responsables du centre togolais formalités des entreprises.

La rédaction

Tsévié / Projet Eduk-Théâtre
Lancement de la 4^e édition

L'Association culturelle « Afri Art et Culture » en collaboration avec la mairie de Tsévié a lancé la 4^e édition du projet « Eduk-Théâtre Art, Enfance et Culture ». C'était le 19 mars 2018 à Tsévié ay cours d'une conférence de presse. Cet évènement a pour objectif de promouvoir l'art théâtral dans les établissements scolaires en incitant les apprenants à la créativité, à l'imagination fertile, à l'esprit de compétitivité, et de favoriser l'insertion de l'art dans le programme d'éducation des élites. Selon le coordonnateur du projet Eduk-Théâtre, Ténou Kossi, le théâtre est une œuvre d'éducation, de responsabilité qui va permettre aux élèves de s'orienter dans leur vie professionnelle afin de favoriser le développement durable du pays. Eduk-Théâtre constitue des richesses artistiques, culturelles et éducationnelles, et suscitera auprès des apprenants, la créativité, l'imagination, l'esprit entrepreneurial et la compétitivité.

Kloto
Forum présidentiel de la jeunesse

Un atelier régional préparatoire du Forum présidentiel de la jeunesse (FPJ) a réunis les 19 et 20 mars 2018 à Kpalimé les jeunes de diverses catégories socioprofessionnelles venus de Danyi, Kpélé, Agou et de Kloto. L'atelier a permis aux participants de se retrouver et discuter des questions liées à l'entrepreneuriat, à l'éthique de la responsabilité, à l'environnement, au développement durable et à l'auto emploi. Pour le président du conseil préfectoral de la Jeunesse de Kloto, Drofenu Kodzo Mawuena, l'atelier a été une réponse au besoin de création d'un cadre de réflexion de la jeunesse togolaise eu égard aux difficultés dont elle fait face particulièrement l'accès aux marchés du travail et la participation citoyenne au développement socio-économique du pays.

Wawa / Canton d'Eketo
Les élèves invités à aimer les scientifiques

Les cadres du canton d'Eketo au-devant desquels l'attaché du cabinet au ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie Ankou Dodzi se sont rendus le 2 mars 2018 dans les CEG de la localité pour sensibiliser les élèves à aimer les filières scientifiques afin de répondre aux défis de la technologie.

A l'occasion, les cadres ont offert à chaque établissement des kits didactiques. Les cadres ont eu à féliciter les enseignants et apprenants pour les efforts fournis et les ont invités à s'intéresser aux matières scientifiques. « Aujourd'hui le monde a besoin des scientifiques dans plusieurs domaines : santé agricole, informatique » a déclaré M. Ankou avant de rappeler aux apprenants de ne pas ignorer les matières littéraires mais de lire beaucoup.

Ogou
Valorisation des vêtements locaux

Une trentaine de femmes membres de l'ONG « Association pour la protection et le bien-être de la population » (AS-PRO) de l'Ogou, Wawa, Haho et Moyen-mono ont participé du 05 au 16 mars 2018 à Atakpamé à un atelier sur la fabrication d'articles à usage courant en milieu rural, entre autres, pagne batik, teinté, savon liquide, pommade et sur la gestion des Activités Génératrices de Revenus. Cette formation initiée par « As-PRO » et financée par le Fonds National d'Apprentissage, de formation et de perfectionnement Professionnelle (FNAFPP) a été réalisée par le cabinet CAE-Entrepreneuriat. La finalité de la formation est de valoriser les tenues vestimentaires locales et d'édifier les femmes sur la fabrication de ces différents articles afin d'accroître leurs revenus.

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Edem Dadzie
Essoyodou Awih
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCY
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00
Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print
Distribution : Togo Express
Tirages : (2000 exemplaires)

Edito

... (fake news) sur internet et plus spécifiquement sur les réseaux sociaux, constitue aujourd’hui une préoccupation mondiale et une menace sérieuse, tant pour la stabilité des Etats que pour la cohésion et la paix sociale. Ce constat pose inévitablement la question de la pertinence et de l’efficacité des dispositifs préventifs et répressifs mis en place

par les pouvoirs publics. Il faut, à ce titre, rappeler que les textes de droit commun sont applicables à la matière numérique. Sur le plan civil, il est ainsi possible d’engager la responsabilité des internautes au titre, par exemple, d’une violation du droit de chacun au respect de sa vie privée. En outre, les infractions pénales de droit commun telles que l’injure, la diffamation, ou encore l’incitation à la haine peuvent être retenues... »

Mais ces réponses « au cas par cas » ne sont pas suffisantes, reconnaît le gouvernement préconisant quelques approches de solutions pour pouvoir réguler efficacement et rapidement. Formation à la culture numérique ; l’autorégulation par le développement d’une relation de confiance avec les entreprises de technologie de l’information ; renforcement du volet répressif par l’adoption de

nouveaux textes législatifs... sont entre autres solutions. Il faut saluer cette appropriation que le gouvernement veut faire sur ce domaine quasi incontrôlé aujourd’hui. Car il existe tant de questions aujourd’hui sur l’avenir des médias classiques, au regard de l’essor de ces réseaux sociaux. Mais, il n’existe pas moins de questions sur les rapports que nos sociétés qui se veulent modernes ont,

légalement et légitimement avec ces nouveaux outils et espaces. Il est clair que l’impératif de trivialités de dérives, de déviances, etc. ne peut pas aller de pair avec l’idée de sociétés créatives, intelligentes, démocratiques...que nous aspirons à être, tout en y travaillant ardemment. Vivent l’éthique et la déontologie sur les réseaux sociaux ! vive la régulation !

Dieudonné Korolakina

Dépollution du paysage des réseaux sociaux au Togo
Le gouvernement à l’écoute de sa société civile

Aujourd’hui, avec la prolifération de l’usage d’internet et des réseaux sociaux plus particulièrement, des utilisateurs s’octroient des libertés de communiquer à travers des publications dont le contenu est parfois contraire au bien-être et la cohésion nationale. Le gouvernement togolais, au terme du Conseil des ministres du mercredi dernier veut réguler le secteur dans le souci de limiter la diffusion des discours contraires au vivre ensemble. Un projet qui entre dans la droite ligne du plaidoyer de certains mouvements de la société civile.



Cina Lawson

Pius Agbetomey

Des mouvements de la société civile togolaise ont constamment appelé les acteurs de la scène politique nationale à avoir un regard sur les contenus des messages diffusés à travers les réseaux sociaux. En janvier dernier, suite à la prolifération des appels de pseudo analystes

politiques, le Mouvement Martin Luther King par la voix de son président, le pasteur Edoh Komi, tirait déjà la sonnette d’alarme. En cette phase ultime du dénouement de la crise politique marquée notamment par l’ouverture des pourparlers entre majorité et opposition, le Mouvement Martin

Luther King(MMLK) en appelait à la prise de conscience générale. Dans un communiqué daté du début de cette année, le président dudit mouvement invitait les utilisateurs des réseaux sociaux à faire preuve de «moralité et de responsabilité, pour des contributions efficaces et utiles à l’aboutissement heureux des négociations». Selon le président du mouvement, il est impérieux pour tout acteur des réseaux sociaux, de cultiver les valeurs civiques tout en s’abstenant des «propos et actes violents, provocateurs et peu scrupuleux » lors du déroulement des travaux du dialogue et ainsi qu’à leur terme. A l’instar de cette organisation, plusieurs autres mouvements de la société civile de notre pays

invitaient ainsi les autorités à légiférer dans le sens de la « dépollution des réseaux sociaux ». Le gouvernement togolais prend le taureau par les cornes en exprimant, mercredi, son désir de limiter la prolifération des discours de haine et de fausses informations sur internet. Le communiqué du gouvernement rappelle que les textes de droits communs sont applicables au secteur numérique. « Sur le plan civil, il est ainsi possible d’engager la responsabilité des internautes au titre, par exemple d’une violation du droit de chacun au respect de sa vie privée », note le communiqué. Celui-ci rappelle que l’injure, la diffamation ou encore l’incitation à la haine peuvent être retenues dans

le cadre des infractions pénales de droit commun. Très concrètement, le gouvernement togolais pense former les populations à la culture numérique, la facilitation de la collecte du contenu illicite par la création de procédures de signalement ou encore le renforcement du volet répressif par l’adoption de nouveaux textes législatifs. Il sera également question de mener des campagnes de sensibilisations relatives à l’usage des réseaux sociaux, à la signature d’un code de bonne conduite avec les représentants de structures comme Facebook et Twitter et à l’adoption d’une loi sur les fausses informations.

Awih Essoyodou

Finances

Le Togo prépare son entrée officielle au Fonds Africa 50 de la Banque Africaine de Développement (BAD)

Le Conseil des ministres s’est réuni mercredi 21 mars 2018 au Palais de la Présidence à Lomé sous la direction du Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé.

Les travaux ont permis au conseil d’adopter un projet de loi autorisant la ratification des statuts de la compagnie financière dénommée « Africa 50- Financement de projets et Africa 50- Développement de projets », adoptés le 29 juillet 2015 à Casablanca au Maroc. Avec l’adoption de ce projet de loi, dont la ratification devra se faire

incessamment, l’objectif de Lomé semble un peu plus clair à savoir diversifier les sources de financement pour permettre au Togo de poursuivre les grands chantiers d’infrastructures en cours dans les secteurs de l’énergie, du transport, de l’eau ou des télécommunications. L’objectif est donc de mobiliser les ressources privées pour financer les

investissements publics à forte valeur ajoutée. « Créée à l’initiative de vingt-deux(22)pays africains dont le Togo et les institutions financières africaines à savoir la Bank Al-Maghrib et la Banque africaine de développement (BAD), « Africa 50- Financement de projets » entend mobiliser l’épargne à long terme des investisseurs pour des projets africains en matière d’infrastructures commercialement viables », a indiqué le communiqué ayant sanctionné le Conseil

des ministres. « Sa ratification permettra au Togo de mobiliser le financement nécessaire à la mise en œuvre des grands chantiers de développement dans les secteurs de l’énergie, du transport, de l’eau ou des télécommunications », a souligné le communiqué. Il s’agit selon le gouvernement, d’une compagnie qui s’appuie sur l’engagement financier des pays africains pour attirer des investisseurs institutionnels, des fonds

souverains, des fonds de pension et des sociétés d’assurance ainsi que d’autres sources de financement. Cette sorte de fonds souverain africain d’investissement, basé à Casablanca, est doté de deux (2) entités telles que « Africa 50- Financement de Projets et d’Africa 50-Développement de projets. Ces deux (2) compartiments constituent de véritables bras d’investissement pour les pays adhérents.

Bénin / Boucle ferroviaire Cotonou-Niamey

Talon va confier le projet aux Chinois

Le président béninois Patrice Talon a demandé au groupe français Bolloré et à son concurrent béninois Pétrolin de se "retirer" d'un grand projet de chemin de fer : un nouveau rebondissement dans ce dossier bloqué depuis des années dans un imbroglio judiciaire.



Un train au Bénin

Dans un entretien accordé au magazine français Challenges publié jeudi, le président Talon demande aux deux opérateurs de se "retirer, à l'amiable, du projet" ferroviaire qui doit relier le Bénin au Niger, et assure qu'ils seront "indemnisés de façon équitable". « Un investisseur privé ne peut pas financer seul le chemin de fer que nous voulons », a fait savoir le chef d'Etat, qualifiant le projet voulu par le groupe Bolloré de bas de gamme. « La Chine dispose de moyens financiers nécessaires », a souligné M. Talon pour assurer des travaux estimés à 4 milliards de dollars. "Elle (la Chine) a démontré son savoir-faire technique" en ce qui concerne les infrastructures en Afrique, a ajouté le président, qui s'adresse très rarement à la presse. Contacté par l'AFP, un responsable des cheminots à Cotonou a confié avoir "de grandes inquiétudes face à l'allure que prend ce projet qui doit redonner vie à notre activité". Les responsables se sont réunis avec des représentants des travailleurs jeudi. En 2008, le Bénin et le Niger avaient lancé un appel d'offre en commun pour construire et gérer la construction et la gestion d'un réseau ferroviaire de 740 km reliant Cotonou à Niamey. Il avait été remporté par Pétrolin, la société de l'homme d'affaire Samuel Dossou, avant d'être confié en 2013 au groupe Bolloré, via la société Bénirail, un partenariat privé-public. En octobre dernier, la justice béninoise a donné raison au Béninois, déboutant Bolloré. Après des années d'imbroglio judiciaire, et des mois de négociations, le projet béninois est toujours au point mort, dans un pays de 10 millions d'habitants, dont l'économie dépend de son port. Claudine Affiavi Prudencio, porte-parole de Pétrolin, a répondu aux déclarations du président en assurant que "le retrait de Pétrolin sera le résultat d'une négociation entre les Etats du Bénin et du Niger". Des proches de l'homme d'affaires béninois joints par l'AFP soutiennent que cette option (le retrait du projet) n'est pas encore formellement notifiée au groupe Pétrolin et que à aucun moment, le groupe n'a été défaillant. "Les chefs d'Etats (du Bénin et du Niger) ont essayé de les rapprocher (Pétrolin et Bolloré) sans succès", a confié à l'AFP un proche de la présidence béninoise. « Ce serait à eux de montrer alors qu'ils peuvent s'entendre pour porter un projet convaincant ». Le groupe français Bolloré n'a pas souhaité dans l'immédiat commenter ces déclarations.

AFP

France

Sarkozy clame son innocence, l'interprète de Kadhafi confirme les soupçons

Mis en examen ce mercredi 21 mars 2018 après une garde à vue la veille par l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales, l'ancien président Nicolas Sarkozy clame son innocence et se pose en victime de calomnie. Et pourtant, un autre témoin des faits vient de confirmer l'existence du document attestant le financement en 2007 de sa campagne par Mouammar Kadhafi.

« Il y a eu une rencontre entre Brice Hortefeux, M. Takeddine et un autre, c'est-à-dire trois [personnes] qui représentaient la France. Et trois qui représentaient la Libye. M. Moussa Koussa, M. Béchir Saleh et M. Abdallah Senoussi. Cette rencontre a donné lieu à un document. Etaient mentionnés la partie libyenne, la partie française et le montant de l'aide, qui était de 50 millions d'euros. Ce document, c'est le même que celui qui a été publié par le site Mediapart en 2012... document que j'ai vu sur le bureau du guide au début de l'année 2007. Il n'y a pas de doute quant à l'authenticité du document [publié par Mediapart]. Je connais la façon d'écrire, je connais le format, je connais la paperasse officielle, je connais celui qui l'a tapé. ». Ce sont les propos de Moftah Missouri, ancien interprète du guide libyen Mouammar Kadhafi.



Sarkozy emmené par des policiers

Ces propos ont été recueillis au cours d'une interview exclusive accordée à Rfi, au lendemain de la mise en examen de Sarkozy qui continue de nier les faits devant les magistrats. L'ancien chef de l'Etat français semble s'enfermer dans sa posture et attend peut-être des « preuves matérielles » de sa culpabilité. Mais ces affirmations de l'ancien interprète du guide libyen, qui était présent

lors de l'établissement du document publié par Mediapart, donnent à coup sûr une autre tournure à la procédure en cours. Et les magistrats en charge de l'affaire devront en tirer toutes les conséquences qui s'imposent, notamment passer à l'étape supérieure de mesures contraignantes tels un contrôle judiciaire ou une détention provisoire de Sarkozy.

Alexandre Wémima

UA / Zone de libre-échanges

Un pas de géant vers l'intégration continentale

L'histoire du libre-échange sur le continent africain s'écrit malgré la rétraction du Nigéria et la désistions de onze autres Etats. Le mercredi 21 mars 2018 à Kigali, 44 pays africains marquent leur accord en signant le Traité sur la Zone de libre-échange continental (ZLEC), marquant une véritable avancée vers l'intégration économique et commerciale continentale.

Lors de ce sommet extraordinaire sous l'égide de Paul Kagamé, le président en exercice de l'UA, les 44 chefs de délégation présents à Kigali ont tour à tour signé le traité instaurant une zone de libre-échange continentale (ZLEC). Processus laborieux en discussion depuis 2012, le texte final instituant la ZLEC, projet phare de l'Agenda 2063 de l'UA, a nécessité deux ans de consultations et de paramétrages sous la supervision de Mahamadou Issoufou, le président du Niger. Mais le coup d'accélérateur de Paul Kagamé, partisan invétéré

d'une UA plus efficiente, n'a pas été étranger à l'aboutissement du processus. Ce pas de géant vers l'intégration économique devra aussi composer avec les différences dans la « philosophie économique » dans les blocs économiques ou même entre les grandes puissances continentales. Pour l'heure, l'entrée en vigueur de la ZLEC devrait se faire à partir de « janvier 2019 ». Mais les Etats se donnent 10 ans pour une généralisation des mesures du traité de Kigali à l'horizon 2028. D'ici là, il faut espérer que l'accord de Kigali, historique pour

l'intégration économique africaine, survive au seul écueil qui bloque encore l'intégration : la volonté ! Le défi le plus urgent sera sans doute celui de la mise en vigueur de cette zone qui envisage la levée progressive des droits de douane sur 90% des produits pour booster le commerce intra-africain qui ne représente que 16% des échanges des pays du Continent. Avec l'instauration de cette ZLEC d'ici 2022, le commerce entre pays africains devra augmenter de 60%, équivalent à 35 milliards de dollars de plus.

La Rédaction

Plan national du développement

Opérationnalisation du document prévue pour juin 2018

Le Conseil des ministres qui s'est réuni mercredi dernier à la présidence de la République a adopté deux décrets et écouté plusieurs communications au rang desquelles, l'élaboration et l'application du Plan national de développement (PND). Une stratégie à travers laquelle l'économie nationale compte émerger et qui devrait couvrir une modeste période de cinq ans. Selon le Conseil, le plan sera mis en application à la fin du second trimestre 2018.



Komi Selom Klassou, premier ministre

Ce programme vient en complément à la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Scape), mise en œuvre depuis l'année 2012 et dont la phase opérationnelle a échu

l'année dernière. A travers ce nouveau plan de développement, l'Etat togolais compte élaborer et conduire une nouvelle politique économique et sociale à moyen terme. L'initiative tire ses fondements

des engagements auxquels a souscrit le gouvernement togolais dans le cadre du plan de convergence des Etats de la sous-région et continental, plus globalement.

Dans le but d'aboutir à la finalisation du document, un séminaire de haut de niveau a été organisé dans la ville de Kara en juillet dernier. De cette rencontre entre les experts nationaux, trois grands axes du PND ont été définis.

Le premier axe concerne la mise en place d'un « hub logistique d'excellence pour le commerce international ». Cette entreprise permettrait entre autres d'accompagner le développement d'un centre d'affaire de

premier plan dans notre pays.

Dans le souci de rendre plus inclusive la croissance économique qu'enregistre le Togo, le gouvernement intègre dans sa stratégie, le projet de restructuration de son agriculture. Une vision qui est placée dans le second axe du Plan national de développement qui permettra de créer des emplois à travers le développement des pôles de transformation agricole, manufacturier et d'industries extractives.

Le projet d'agropoles initié par le gouvernement depuis plusieurs années maintenant compte transformer l'agriculture togolaise, depuis la production à la

commercialisation, en passant par la transformation. C'est à travers la mécanisation et la création d'industries que l'Etat prévoit d'améliorer la production et la productivité des producteurs togolais. Le troisième et dernier axe touche la consolidation du développement social et le renforcement des mécanismes d'inclusion.

Selon le communiqué rendu public au terme des travaux du Conseil, « le PND fera l'objet d'une validation nationale prochaine et d'une approbation formelle en Conseil des ministres avant le mois d'avril 2018 pour un début de mise en œuvre en fin juin de la même année ».

Awih Essoyodou

Concours « Meilleurs entrepreneurs du Togo » édition 2017

Les gagnants reçoivent les chèques définitifs

Hier jeudi, une dizaine de jeunes togolais lauréats du concours « Meilleurs entrepreneurs 2017 » ont reçu leurs prix, moins de huit jours après la cérémonie de présentation au public, à l'initiative du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), en collaboration avec le Programme d'appui au développement à la base (Pradeb).



Photo de famille des gagnants

Ils sont au total, onze jeunes entrepreneurs togolais répartis en trois catégories, à avoir été récompensés par les deux institutions de promotion de l'emploi des jeunes et de l'entrepreneuriat dans notre pays. La cérémonie de remise de chèques définitifs, qui a eu lieu au siège du FAIEJ, est l'objet d'un long procédé d'investigations de la part

des experts des deux institutions. La deuxième édition de la récompense entrepreneuriale a vu la participation d'un jury indépendant qui a eu la charge d'étudier les capacités des entrepreneurs à conduire leurs initiatives. Invitant les bénéficiaires à toujours honorer leurs places de leadership

entrepreneurial, Madame Gbadamassi-Mivedor Sahouda, la directrice du Faiej, a précisé que « ces jeunes sont les porte-flambeaux du Togo et doivent être encouragés par tous les citoyens ».

Issus des cinq régions du Togo et de divers secteurs d'activités, les lauréats du concours sont répartis selon la taille de leurs entreprises et de leur modèle d'expansion d'autres structures identifiées comme des entreprises à forts potentiels de développement.

Catégorie Petites et moyennes entreprises

Quatre jeunes entrepreneurs togolais ont reçu différents prix dont la valeur varie entre un et deux millions de francs CFA. La première récompense est remportée par M. Bessanh Komlan, le responsable de Nutri-Togo Sarl, une entreprise spécialisée

dans la production de jus à base de champignon. Il a reçu un chèque de deux millions de francs CFA, un ordinateur portable, une micro-onde et une lampe solaire de marque Total. Mme Ouro-Agbo Amina Azia, la promotrice de Minagro-Group qui œuvre dans la production de farines panifiables, Mama Soumana Caftis basée à Dapaong Djonda Komi qui est le responsable de la ferme ont également reçu des prix. Ils repartent respectivement avec des enveloppes de 1 500 000 et d'un million de francs CFA. Ces jeunes ont reçu, il y a trois ans une série de formations initiées par les deux institutions sur les techniques de création d'entreprise. Pour les récipiendaires, ces fonds permettront de développer des projets.

Catégorie des micro-entreprises

Dans le sillage de ce type de structures, six chèques

ont été distribués en faveur de l'atelier Elégance Plus (800 mille francs CFA), la ferme Express Lapin (800 000 francs CFA et une lampe solaire). Dans la même catégorie, on retrouve le Restaurant Mon Plaisir, la structure BS-Togo et la société D-Cosmetic qui encaissent chacun la somme de 500 000 et une lampe solaire de marque Total.

Au terme de la cérémonie de présentation de ces lauréats aux divers partenaires du projet, vendredi dernier au Palais de la présidence de la République, des contacts individuels ont pu être noués avec ces jeunes. Le premier lauréat, Bessanh Komlan a même reçu du patronat togolais, un financement évalué à 2 millions de francs CFA portant ainsi à quatre, le nombre de millions que le jeune a encaissé à l'issue du concours.

Awih Essoyodou

Carte d'identité

« Un passeport citoyen »

Les pièces d'identité sont des instruments très utiles pour tout citoyen. Elles permettent à leur détenteur ou détentrice d'avoir un état civil et de bénéficier de certains services et avantages conférés aux citoyens. Ce précieux document n'est pas toujours facile à obtenir, surtout pour les couches les plus défavorisées. L'attention de Togomatin s'est focalisée sur la carte nationale d'identité et dans ce dossier il vous propose de découvrir son importance pour tout citoyen, les pièces à fournir pour son obtention et un désir émis pour sa vulgarisation

Délivrance de pièces d'identité Mettre fin aux calvaires des populations



Une séance de prise de vue pour la CNI

La Carte nationale d'identité, le passeport, le permis de conduire, le certificat de naissance et de nationalité sont des pièces vitales dans la vie du citoyen et leur obtention ne devrait pas poser problème. Les enfants nés de pères ou de mères togolais ont normalement droit à tous les actes d'identification. Qu'on soit des analphabètes, alphabétisés, riches ou pauvres, grands ou petits, le droit à ces actes est garanti et aucune considération ne saurait empêcher quiconque en a besoin. Malgré ces considérations, 70% des Togolais n'ont pas de pièces d'identités. Outre l'ignorance de bon nombre de nos concitoyens par rapport à l'utilité de ces pièces, il convient de relever que le manque de moyens en est l'une des raisons importantes. La carte nationale d'identité qui est la plus usuelle et la plus commune à tous, coûte 5 000 FCFA. Même si cela paraît dérisoire, ce n'est pas toujours évident pour une tranche importante

de la population togolaise de se l'offrir. Le passeport, autre pièce indispensable, notamment pour ceux qui veulent franchir les frontières, coûte 30 000 FCFA. Cette semaine, le Mouvement Martin Luther King (MMLK) a à l'occasion d'une sortie, attiré l'attention sur le fait que la majoritaire des Togolais ne disposent pas de pièces d'identités. Pour cela, il appelle le gouvernement à réviser à la baisse les frais de délivrance des actes officiels d'identification du citoyen. Ce mouvement va même jusqu'à demander de rendre gratuite la délivrance de certains de ces documents, dont la carte nationale d'identité. Il souhaiterait aussi que soit doublé leur délai d'expiration. Ces inquiétudes sont certes légitimes et totalement justifiées, mais il ne faut pas perdre de vue que ces frais constituent des devises pour le fonctionnement des administrations.

Edem Dadzie

Etablissement de la carte d'identité, un acte civique

Nombreux de nos concitoyens n'ont pas de carte d'identité. Malgré les multiples atouts que cette dernière procure. Pour le citoyen ordinaire la carte d'identité est un luxe que seul les fonctionnaires et ceux qui aspirent à une fonction publique dans leur vie future sont obligés de s'offrir. Pour d'autre encore l'établissement de la carte d'identité fait souvent l'objet d'un long processus et coûteux à la fois, raison de sa

cette carte. La carte d'identité comme son nom l'indique définit l'identité de la personne en question, des informations qui peuvent aider à vite mener des investigations sur la personne en cas de disparition par exemple ou de malentendu entre des personnes ayant par exemple se ressemblant. Se faire établir une carte d'identité c'est s'affirmer appartenir à une nation mieux encore s'éviter des problèmes. Choisir de ne pas



Spécimen d'une carte d'identité

négligence. S'il est vrai que pour certains c'est le manque de moyens qui les amène à fuir cette réalité, d'autres négligent purement et simplement le rôle de

avoir une carte d'identité c'est s'exposer à certains risques avec des conséquences inimaginables préméditées. La carte d'identité : un secours dans la vie

Carte nationale d'identité Première demande

La carte nationale d'identité est un document officiel qui permet de justifier ou de prouver son identité. Elle est établie à la Direction Générale de la Documentation Nationale (DGDN) et à la Direction Régionale de la Documentation Nationale

(DRDN).
Description
La carte nationale d'identité permet à son titulaire :
• d'être identifié ;
• de circuler librement dans le pays et dans l'espace UEMOA ; et



• de pouvoir faire ses opérations bancaires ou autres formalités administratives.
Identification des personnes susceptibles / légitimes à faire la demande
Tout citoyen togolais peut demander une carte nationale d'identité.

Coût de la procédure
5000 F CFA
Délai d'exécution de la procédure
Huit (08) jours maximum si le dossier est complet. Ce délai peut être dépassé pour les personnes qui ont fait leur dépôt à l'intérieur du pays.

Durée de validité
Cinq (05) ans.
Pièces à fournir
• L'original de l'acte de

naissance ;
• L'original du certificat de nationalité togolaise ;
• La preuve de profession ou de diplôme ;
• Un certificat du test de groupage ;
• Un acte de mariage pour les femmes mariées ;
• Un certificat de divorce pour les divorcés ;
• Un acte de décès du conjoint pour les veuves.
• Les productions des Cartes se font à la DGDN à Lomé et à la Direction Régionale de la Documentation Nationale (DRDN) à Kara.
• Les Centres de collecte des Données se trouvent dans tous les commissariats de Sécurité Publique à Lomé et dans les Préfectures.

Certificat de nationalité Pièces à fournir



Extrait d'un certificat de nationalité

C'est la Direction des certificats de nationalité située au palais de justice qui

se charge de sa délivrance. Pour l'avoir, il faut fournir :

- l'original et une copie

légalisée de la déclaration de naissance du demandeur ou toute pièce tenant lieu.
• l'original et une copie légalisée du certificat de nationalité du père s'il est togolais, du frère ou de la sœur du même père ou encore fournir la nationalité de la mère si elle est togolaise.
• une photo d'identité et
• une quittance de 5000 F.
Toute épouse qui souhaite acquérir la nationalité togolaise par alliance doit fournir l'original et une copie légalisée du certificat de nationalité de son mari. L'épouse doit aussi y joindre l'original et une copie légalisée de sa naissance et le certificat de mariage.

En ce qui concerne un enfant né au Togo, il lui faut :
• l'original et une copie légalisée de la déclaration de naissance du père, celle de la mère et de l'enfant,
• une attestation de résidence et
• un rapport d'enquête sociale.
Lorsqu'il s'agit d'un enfant abandonné, il faut ajouter aux documents précédemment cités, un rapport d'enquête de la police ou de la gendarmerie.

Pour acquérir la nationalité par naturalisation, il faut produire un décret de naturalisation et une quittance du droit du sceau.

Bon à savoir pour les voyages



Photo présentant des passeports

Les ressortissants de la CEDEAO peuvent entrer librement au Togo sans visa s'ils sont munis d'un passeport en cours de validité ou d'une carte nationale d'identité. Les étrangers hors CEDEAO doivent être munis d'un passeport d'une validité de 6 mois minimum.
A l'étranger, les visas d'entrée et de séjour sont délivrés par les missions diplomatiques et consulaires mandatées par le Togo. Sur le territoire national, les visas sont délivrés par les services d'immigration aux postes-frontières et aux aéroports internationaux pour une durée maximale d'une semaine. La durée de validité peut être prolongée à la Direction générale de la documentation nationale à Lomé. Une attestation de réservation et un certificat d'hébergement peuvent être réclamés par certaines ambassades ou

représentations diplomatiques comme pièces à fournir.
En tout, rappelons que la carte nationale d'identité est un document officiel qui permet à tout citoyen de justifier de son identité et de sa nationalité. En cours de validité, elle permet l'entrée dans certains pays sans avoir besoin d'un passeport. Toute personne de nationalité togolaise, si elle le désire peut se faire établir une carte d'identité. Dans l'espoir que cette pièce soit accessible à tous, une voix s'était élevée récemment au sein de la classe politique pour demander au gouvernement de faire voter une loi qui rende obligatoire la carte nationale d'identité à tous les citoyens âgés de quinze ans et plus et qu'au-delà la CNI soit considérée comme un document d'identification et électoral.

Carlos Amevor
Source Dgdn

Pharmacies de garde de Lomé du 19 au 26 / 3/ 2018

Ste RITA	Doulassamé	22 20 90 16
St RAPHAEL	Atikpodji	22 21 84 26
PORT	Face H. Sarakawa	22 27 61 88
OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
CRISTAL	Bd Houphet Boigny	22 20 90 91
ESPERANCE	Nyèkonakpoé	22 21 01 28
LIBERATION	Av de Libération	22 22 25 25
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
ROBERTSON	Nyèkonakpoè	23 20 61 11
N.D. DE LA TRINITE	Bd de la paix	22 21 27 80
GBEZE	Bd Jean Paul II	22 26 32 61
UNIVERS - SANTE	Cité OUA	22 52 41 39
AEROPORT	Rte Aeroport SITO	22 26 21 22
RAOUDHA	Hedzranawoe	22 61 39 39
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
MAËLYS	Bd Malfakassa - Bè	22 27 60 19
ADIDOGOME	Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Apédokoe	22 33 82 87
MAGNIFICAT	Sagbado Yokoe	22 56 43 20
ACTUELLE	Route de Ségbé	22 51 11 72
BETANIA	Totsi-Glenkomé	22 43 89 40
MILLENAIRE	Agoenyivé	22 51 64 31
MATHILDA	Lomégan - ODEF	22 51 15 34
EL SHADAÏ	Klikamé ESTAO	22 51 44 25
DIEUDONNE	Agoe-Téléssou	23 38 07 44
EL-SHAMMAH	Amadahomé	22 46 93 50
NABINE	Agoè Anomé	23 21 66 15
LA GRÂCE	Agoè	22 25 91 65
TAKOE	Agoè Zongo	22 34 03 42
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
SATIS	Agoè-logopé	22 50 30 55
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
DE L'EDEN	Baguida	22 52 13 98

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyèkonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyèkonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Reliez chaque savant à son pays d'origine

- | | |
|-------------|-------------|
| # Voltaire | - Grece |
| # Nietzsche | - Italie |
| # Socrate | - Autriche |
| # S. Freud | - Allemagne |
| # Lombroso | - France |

La vertu de quelques plantes

THÉ VERT

- Combattre le cancer.
- Protège votre cœur.
- Aide à arrêter les traits.
- Favorise la perte de poids.
- Tue les bactéries.

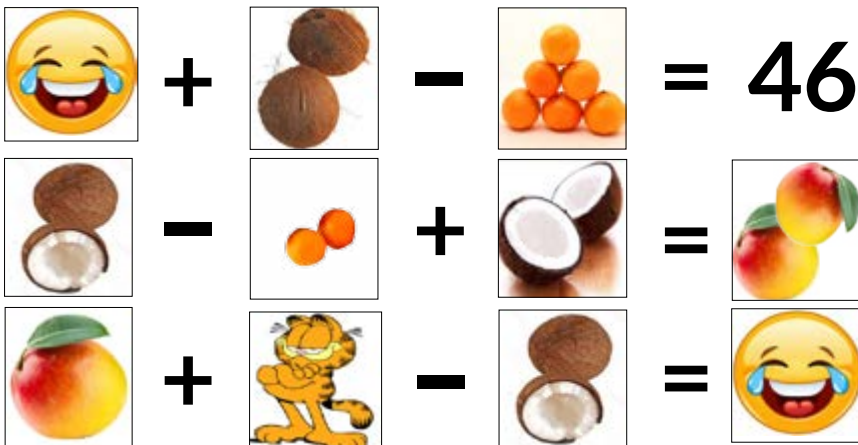
MON CHÉRI

- Soins des plaies.
- Aide à la digestion.
- Garde contre les ulcères.
- Augmente l'énergie.
- Lutte contre les allergies.

* LEMONS AND LIME

- Combattre le cancer.
- Protégez votre cœur.
- Contrôle de la pression artérielle.
- Lisser la peau.
- Arrêtez le scorbut.

Jeux



Quelle est la valeur de la poupée(Garfield)?

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Donnez une légende à cette photo

A l'Institut Français du Togo



24 MARS / 15H30 | MEDIATHEQUE JEUNESSE | FT | GRATUITE - LOME
Au pays des merveilles : le perroquet

Un recueil de contes comprenant Le perroquet et Chabinaré, présenté par Fati, la conteuse et béhanzin, le musicien. un riche commerçant revient d'un voyage en Afrique équatoriale avec un joli perroquet qu'il prend soin de mettre dans une cage en or. un jour, alors qu'il s'apprêtait à retourner dans la forêt, le perroquet lui propose



28 MARS / 15H30 | MEDIATHEQUE ADULTE DE L'IFT | GRATUITE- LOME
Rencontre -Débat avec l'Association RAPAA et les jeunes sur le thème de l'addiction

Les addictions sont des psychopathologies définies par un abus ou une dépendance à une substance (alcool, tabac, drogue, etc.) ou une activité (jeux d'argent, jeux vidéo, internet, etc.) avec des conséquences dangereuses pour la santé, en dépit de la motivation et des efforts du sujet pour s'y soustraire. Même si cela paraît complexe, il existe des solutions;...



28 MARS / 18H00 | SALLE DE CONFERENCE | LIBRE ET GRATUITE-LOME
La Loi de la jungle

de Antonin Peretjatko France – 2016 – 1h49min – Comédie avec Vincent Macaigne, Vimala Pons, Pascal Légitimus, Mathieu Amalric, Fred Tusch, Rodolphe Pauly, Jean-Luc Bideau, Pascal Tagnati, Thomas De Pourquery, Philippe Laudenbach Marc Châtaigne, stagiaire au Ministère de la Norme, est expédié en Guyane pour s'occuper du chantier d'une piste de ski... chargée de relancer le...
 PROGRAMME, CINÉMA



28 MARS / 15H00 | SALLE DE CONFERENCE IFT | GRATUITE - LOME
U

de jacques-rémy Girerd (2003) | Durée : 1h30 une licorne prénommée u vient au secours de mona, une petite fille désespérée par la cruauté de ses parents adoptifs. Le temps passe, mona grandit et se transforme en une jolie adolescente rêveuse et très préoccupée par son aspect physique. un jour débarquent dans ce pays imaginaire...

Lire
 « **Vendredi ou la vie sauvage** » de Michel Tournier. Ed Nouvelle édition complétée P.22-23
 « ...Dans une clairière parfaitement plane, Robinso mit à jour sous les herbes un beau tronc de myrte sec, sain et de belle venue qui pourrait faire la pièce maîtresse de son futur bateau. Il se mit aussitôt au travail, non

sans continuer à surveiller l'horizon qu'il pouvait voir de son chantier, car il espérait toujours la survenue d'un navire. Après avoir ébranché le tronc, il l'attaqua à la hache pour lui donner le profil d'une poutre rectangulaire. Malgré toutes ses recherches dans La Virginie il n'avait pu trouver ni clous, ni vis, ni vilebrequin ni même une scie. Il travaillait lentement, soigneusement, assemblant les pièces du bateau comme celles d'un puzzle. Il escomptait que l'eau en faisant gonfler le bois donnerait à la coque une solidité et une étanchéité supplémentaires. Il eut même l'idée de durcir à la flamme l'extrémité des pièces puis de les arroser après l'assemblage pour mieux les souder dans leur logement. Cent fois le bois se fendit sous l'action soit de l'eau, soit de la flamme, mais il recommençait toujours sans ressentir ni fatigue ni impatience. Dans ces travaux c'était le manque d'une scie dont Robinson souffrait le plus. Cet outil - impossible à fabriquer avec des moyens de fortune -lui aurait épargné des mois de travail à la hache et au couteau. Un matin, il crut rêver encore en entendant à son réveil un bruit qui ne pouvait être que celui d'un scieur en action. Parfois le bruit s'interrompait, comme si le scieur changeait de bûche, puis il reprenait avec une régularité monotone. Robinson sortit doucement du trou de rocher où il avait l'habitude de dormir, et il avança à pas de loup vers l'endroit d'où provenait le bruit. D'abord il ne vit rien, mais il finit par découvrir au pied d'un palmier un crabe gigantesque qui sciait avec ses pinces une noix de coco serrée dans ses pattes. Dans les branches de l'arbre, à six mètres de haut, un autre crabe cisailait la queue des noix pour les faire tomber...»

Musique

Almok sort un nouveau single !

Almok, la diva togolaise, après une courte période d'absence sur la scène musicale, durant le dernier trimestre de l'année 2017, semble renouer avec sa passion. L'ex-protégée de Fanga Music vient de lancer un nouveau single baptisé « Mokpokpo ». En tout cas, son récent mariage avec son bien-aimé Nicolas n'a pas pu lui faire oublier son charmant amant, qu'est son public.

Le lancement de ce nouveau single « Mokpokpo » pourrait couper le souffle à ceux qui prédisaient la fin de la brillante carrière de la meilleure artiste togolaise du RnB. Almok n'a rien perdu de son talent, sa voix d'or non plus n'a changé en rien. Elle l'exprime de nouveau à travers « Mokpokpo ». Ce nouveau titre « Mokpokpo » s'inscrit dans

une sorte de musique soft, des mots vraiment posés. Il faut dire que l'auteure de la célèbre chanson « Le mariage » a revisité son registre. Contrairement à ses récents tubes d'ambiance signés Almok, notamment « Takouvi », « Étoukpé », « Mokpokpo » fait plus penser à un des morceaux du début de sa carrière, dont le titre est « C'est ma prière ». A travers son new single

« Mokpokpo » qui signifie « espoir en mina, un dialecte parlé au sud Togo », Almok redonne force et courage aux personnes découragées, affligées, démotivées, affaiblies. Almok convie son public à garder espoir, à croire à un lendemain meilleur, et surtout à avoir toujours à l'idée que chaque personne a son étoile, son histoire, son heure de bonheur.



Almok

La chanson « Mokpokpo » d'Almok renferme des paroles réconfortantes empreintes de foi pour revigorer tous ceux qui en ont besoin. En attendant

la vidéo, la version audio est disponible sur youtube via ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=T-d0t7YqJPc>.
Nadia Edodji (stagiaire)

Télé-réalité

La 2ème phase du casting de l'émission « Beauté nature » lancée

Après une première phase réussie, la société PrestigeCom lance la seconde phase de l'émission dénommée « beauté nature ». Cette émission de télé-réalité se tiendra le 31 mars prochain à Lomé.

Une femme africaine noire possède une beauté naturelle et devrait comprendre qu'elle n'a pas besoin de se dépigmenter afin de se valoriser. C'est en effet, le message de l'émission de télé-réalité dénommée « beauté nature » cherche à passer aux femmes. L'émission est

aussi une aubaine pour ses promoteurs de valoriser le teint naturel de la femme africaine. La « beauté nature » qui a déjà connu sa première phase le week-end dernier a déjà 6 filles pour la suite de compétition. Ainsi, 6 autres filles seront aussi sélectionnées le 31 mars

prochain à Mint Hotel à partir de 7h 30. Par ailleurs, comme conditions à remplir, toutes les filles désireuses de mettre en valeur la beauté naturelle de la femme africaine devraient avoir un âge compris entre 18 et 30 ans, être belles et avoir un



Une femme africaine à la peau noire

teint naturel. Cette dernière condition est certifiée par le dermatologue qui vérifie

l'état de la peau avant le début du casting.
Justin A.

Portrait

Capitaine Marius, des récitals d'école à l'artiste confirmé

Capitaine Marius n'est plus un nom à présenter dans le monde musical togolais. Ce jeune pétri de talent pour qui une belle carrière se dessine a pourtant connu des débuts difficiles. Il a su depuis l'adolescence qu'il ne pourrait s'imaginer un avenir ailleurs que dans la musique.

Les réseaux sociaux ont été à l'origine du succès de ce chanteur. Son premier single « Amoudele » a fait un véritable carton dès sa sortie, et c'est dans cette lancée que Capitaine Marius a enchaîné les tubes. S'en est suivi « Togolais, fier de l'être », « Galidossi » et « Tela Tela » sorti en 2017, qui ont confirmé le talent du jeune artiste tant dans la composition que dans l'interprétation. La consécration arrive dès la sortie de « Commandement du Gweta » en featuring avec le groupe Toofan, single qui fait un buzz immédiat. La chanson aux sonorités ambiancées

du gweta, devient très vite le tube des fêtes de fin d'année. Il affiche son style qui séduit un large public majoritairement jeune. Malgré ce succès, Capitaine Marius reste un artiste exemplaire, correct et instruit.

Ses premiers pas

Ses copains l'appelaient « Le R-Kelly togolais » alors qu'il n'avait que 15 ans. L'adolescent, se faisait beaucoup remarquer à l'école à cause d'un tempérament bagarreur mais aussi et surtout grâce à sa voix très posée, dont il a percé le secret au collège lors de manifestations

culturelles. Sa voix faisait l'unanimité. Grand admirateur de Mickael Jackson et Chris Brown, il passait ses journées à reprendre leurs chansons.

Lors d'une soirée dans une discothèque en tant que DJ, il fait la rencontre de Master Just, artiste producteur, musicien (du binôme Toofan). Ce dernier, tombe sous le charme de sa voix et lui propose de rejoindre son orchestre, une idée qui n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd puisque que c'est à ce moment même que le jeune chanteur prend la ferme décision de se lancer



Capitaine Marius

dans une carrière musicale. Cependant, pour rassurer ses parents réticents face à une telle décision, il décide de continuer et de réussir ses études. Il commence à collaborer avec plusieurs artistes tels que Shandy, Olibig, Poundycissé, Tache noir, Kara boys... puis

enregistre son premier single « Amoudele » qui connut un succès considérable au Togo. Son tout dernier opus « ANAGO » sorti le 17 mars 2018 fait déjà un véritable carton avec des milliers de vues enregistrés sur Youtube.

Journée mondiale de l'eau

La réponse de l'accès à l'eau se trouve dans la nature

Ce jeudi 22 mars 2018, l'humanité a célébré l'eau. Elle a vraiment besoin d'eau. Une goutte d'eau est flexible. Une goutte d'eau est puissante. Rien n'est plus nécessaire qu'une goutte d'eau. Préservons donc la nature pour que vive l'eau.

L'eau est au cœur du développement durable. Les ressources en eau, ainsi que la gamme de services qu'elles peuvent rendre, contribuent à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique et à la sauvegarde de l'environnement. De la nourriture et la sécurité énergétique à la santé humaine et environnementale, l'eau contribue à l'amélioration du bien-être social et à une croissance équitable, affectant les moyens de subsistance de milliards d'individus. Comment utiliser la nature pour surmonter les défis de l'eau ?

Les dommages environnementaux, associés aux changements climatiques, sont à l'origine des crises liées à

l'eau que nous observons dans le monde entier. Les inondations, la sécheresse et la pollution de l'eau sont aggravées par la dégradation de la végétation, des sols, des rivières et des lacs. Lorsque nous négligeons les écosystèmes, il est plus difficile de fournir à tous l'eau dont nous avons besoin pour survivre et prospérer.

Les solutions basées sur la nature ont le potentiel de résoudre nombre de nos problèmes d'eau. Nous devons faire beaucoup plus avec l'infrastructure « verte » et l'harmoniser avec l'infrastructure « grise » dans la mesure du possible. Planter de nouvelles forêts, reconnecter les rivières aux plaines inondables et restaurer les zones humides permettront de

rééquilibrer le cycle de l'eau et d'améliorer la santé humaine et les moyens de subsistance.

L'objectif de développement durable n°6, «garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau », a pour but de réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et d'augmenter considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

La Journée mondiale de l'eau est coordonnée par ONU-Eau, le mécanisme de coordination des Nations unies pour toutes les questions liées à l'eau douce, en collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires.

Edem Dadzie/un.org

Développement

Le rôle des ingénieurs au sein de nos sociétés en quête d'émergence

Les pays comme le Togo sont encore à l'étape de la définition de leur modèle de développement. La réussite de ce processus nécessite l'apport de compétences multidisciplinaires. Parmi elles, les ingénieurs sont incontournables.

Un ingénieur est un professionnel concevant des projets, si possible par des moyens novateurs, et dirigeant la réalisation et la mise en œuvre de l'ensemble : produits, systèmes ou services permettant de résoudre des problèmes techniques complexes. Il crée, conçoit, innove dans plusieurs domaines tout en prenant en compte des facteurs sociaux, environnementaux et économiques.

Pour remplir pleinement ce rôle, il lui faut non seulement des connaissances techniques, mais aussi économiques, sociales, environnementales et humaines reposant sur une solide culture scientifique et générale. Cependant le terme ingénieur revêt des significations diverses selon les époques et les secteurs d'activités. Le

terme et les fonctions qui y sont reliées se sont beaucoup élargis.

L'ingénieur a la chance de pouvoir bénéficier d'un large choix d'options pour préparer son avenir professionnel. Parmi ces options, il y a l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'aménagement des villes et territoires.

Chimie, électricité, électronique, électrotechnique, énergétique, environnement, génie biologique, génie civil, génie des procédés, génie médical, informatique, mathématiques, matériaux, mécanique, sciences de la terre, systèmes d'information, télécoms et réseaux sont d'autres domaines de l'ingénierie. Les ingénieurs sont donc importants pour notre société puisqu'ils interviennent dans des domaines variés. Les jeunes

qui souhaitent y faire des études doivent faire des recherches approfondies sur tous ces domaines qui sont pourvoyeurs d'emplois.

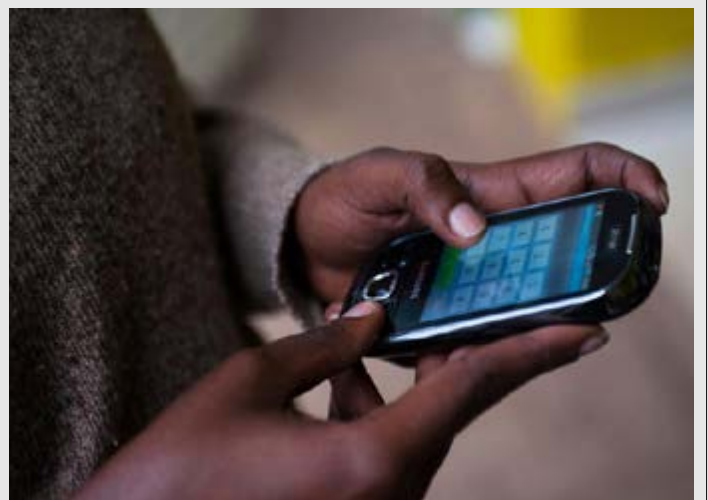
Au Togo, la plupart des ingénieurs sont pour le moment formés par l'Ecole nationale supérieure des ingénieurs (Ensi), implantée à l'Université de Lomé. Sauf que cette école ne couvre pas tous les domaines de l'ingénierie. D'autres écoles du secteur privé et parapublic font leur part. Mais il est clair que les différentes compétences des ingénieurs doivent être encore plus développées et valorisées dans notre pays. Il en va du développement de ce pays. Une initiative comme Sodigaz est l'œuvre d'un ancien étudiant de l'Ensi. D'autres font leurs preuves dans la télécom, la mécanique, l'électricité et la régulation des eaux.

Edem Dadzie

« hates speech » et « fake news »

Bientôt une loi qui permet de poursuivre les auteurs

Le Togo veut adopter une loi répressive sur les discours haineux (hate speech) et les fausses nouvelles (fake news).



La diffusion de fake news bientôt passible de poursuites

Le Conseil des ministres d'hier 21 mars a été porteur de grandes décisions dont le renforcement de la loi sur la réglementation des dérapages constatés dans l'utilisation des réseaux sociaux. Selon le conseil des ministres, la prolifération des discours de haine et des fausses informations sur internet, et plus spécifiquement sur les réseaux sociaux, constitue aujourd'hui une préoccupation mondiale et une menace sérieuse pour la stabilité des Etats et la paix sociale.

Le projet de loi du gouvernement veut renforcer les limites des mécanismes traditionnels existants en la matière en y ajoutant des articles qui donnent à l'autorité publique, la possibilité de poursuivre les auteurs des hate speech et fake news.

En dehors de l'aspect juridique, il sera initié des programmes de sensibilisation relative à l'usage des réseaux sociaux, la signature d'un code de bonne conduite avec les représentants de structures comme Facebook et Twitter.

R. Zakari

Sécurité maritime

Opération anti-droque au large du Togo

L'exercice annuel et multinational de sécurité maritime baptisé 'Obangamé Express 2018' (Mettons-nous ensemble en langue Fang), a débuté jeudi.

Il est organisé par le commandement américain pour l'Afrique (Africom) en partenariat avec les organisations régionales (Centre de la sécurité maritime de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest).

Cet exercice permet de renforcer l'inter-opérabilité entre les Marines des pays du Golfe de Guinée. Une région à risques. Piraterie maritime et trafics en tous genres y prospèrent.

Le Togo participe à cette opération. Sa mission était d'intercepter un navire battant pavillon panaméen suspecté de transporter de la cocaïne. Opération réalisée avec succès. Après l'arraisonnement du navire, le bâtiment a été contraint de mettre le cap vers le port de Lomé.

Trois autres exercices seront menés dans les jours à venir avant une opération commune avec le Bénin et le Nigeria.

Outre le Togo, 19 autres pays participent à 'Obangamé Express', l'Angola, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la RDC, le Congo, le Gabon, le Liberia, le Sénégal et la Guinée Equatoriale, notamment.

www.republicoftogo.com



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :

- ✓ **AGOÈ,**
 - ✓ **BAGUIDA,**
 - ✓ **BOULEVARD CIRCULAIRE,**
 - ✓ **FOREVER,**
 - ✓ **ZONE PORTUAIRE,**
 - ✓ **ABLOGAMÉ,**
 - ✓ **KODJOVIAKOPÉ,**
 - ✓ **NYÉKONAKPOÈ,**
 - ✓ **RÉSIDENTE DU BÉNIN,**
- & DANS LES AUTRES CITÉS.**

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.